



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/09/2019

Reçu en préfecture le 10/09/2019

Affiché le 25/08/2019

ID : 976-200008753-20190825-00000024-DE

Séance du 25/08/2019

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 5

Nombre de suffrages : 5

## Date de convocation

21/08/2019

## Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

## Numéro interne de l'acte : 24

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq août, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en deuxième lecture (après une première convocation) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

### Etaient présents :

**M. ALI Mohamadi, M. ANTOYISSA Zainoudine, Mme BOINAÏDI Habachia, MADI OUSSENI Mohamadi, MZE ALI Soulaïmana**

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU Inchat, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme ALBERT Zalia, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, M. MADI Djouma, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, M. RACHIDI Inadhy, Mme SAID ASSANI Haouray, SAINDOU Bacar, SOILIH Ibrahimi, Mme SOUFIANI Hassina, Mme YSSOUFOU Adidja

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : MZE ALI Soulaïmana

## Objet : Demande de subvention FRAFU et d'autorisation de réalisation des travaux du lotissement AL 460 ZPG dans le cadre de la RHI ANTAPAGNA tranche 2

Dans le cadre de l'appel à projet relatif au financement FRAFU lancé par la DEAL, le Maire de la commune de Chiconi a présenté une demande de financement pour engager les travaux du lotissement AL 460 ZPG Antapagna à Chiconi dans le cadre de l'opération RHI ANTAPAGNA T2.

Le coût prévisionnel des dépenses est de 1 015 468 €

Le montant prévisionnel du FCTVA est de : 123 713 €

Le montant prévisionnel du déficit de l'opération est donc de : 891 755 €

Le plan de financement du déficit prévisionnel est le suivant :

- FRAFU (Etat / CD) : 720 000 €
- Commune : 171 755 €

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membre présent, le conseil municipal**

**DECIDE**

- d'approuver la réalisation des travaux du lotissement AL 460 ZPG Antapagna
- d'adopter le plan de financement proposé
- d'apporter sa participation financière prévue au plan de financement
- d'autoriser le Maire, à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Chiconi  
Le Maire,

